Webinaire AMSF
Enregistrement à goAML WEB

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

11 juin 2025

Sommaire

- Introduction
- L'inscription dans goAML, les différentes étapes
- Les grandes lignes de l'Administration de l'outil
- Démonstration
- Le support mis en place
- Questions & Réponses

Introduction

- goAML a été mis en service, au sein de la Principauté de Monaco, le 1er janvier 2024.

- La plateforme goAML permet notamment aux assujettis d'échanger de manière sécurisée avec la CRF de l'AMSF et de transmettre les déclarations de soupçon.

- Après la première phase d'inscription lancée au dernier trimestre 2023, une nouvelle phase d'inscription complémentaire a débuté le 19/05/2025.
- Toute entité assujettie qui n'est pas encore inscrite dans goAML est invitée à s'inscrire dès à présent.

L’inscription dans goAML : URL et contraintes d’inscription

L’accès à goAML s’effectue depuis l’URL sécurisée suivante : https://goaml.amsf.mc/goamlweb

L’url n’est accessible qu’aux **ip situées à Monaco**.

ⓘ Si vous vous connectez depuis l’étranger, il faudra nous communiquer votre adresse ip afin que nous procédons à son autorisation; par courriel à : **contact@amsf.mc.**

ⓘ Pour connaitre votre adresse IP publique : https://www.whatismyip.com

L’inscription dans goAML : 1 - entité déclarante

Bouton d’enrôlement

L’inscription dans goAML : 1 - entité déclarante

L’inscription dans goAML WEB se fait en 2 temps :

- Inscription de l’entité
- Inscription de l’administrateur de l’entité (le correspondant LCB/FT)

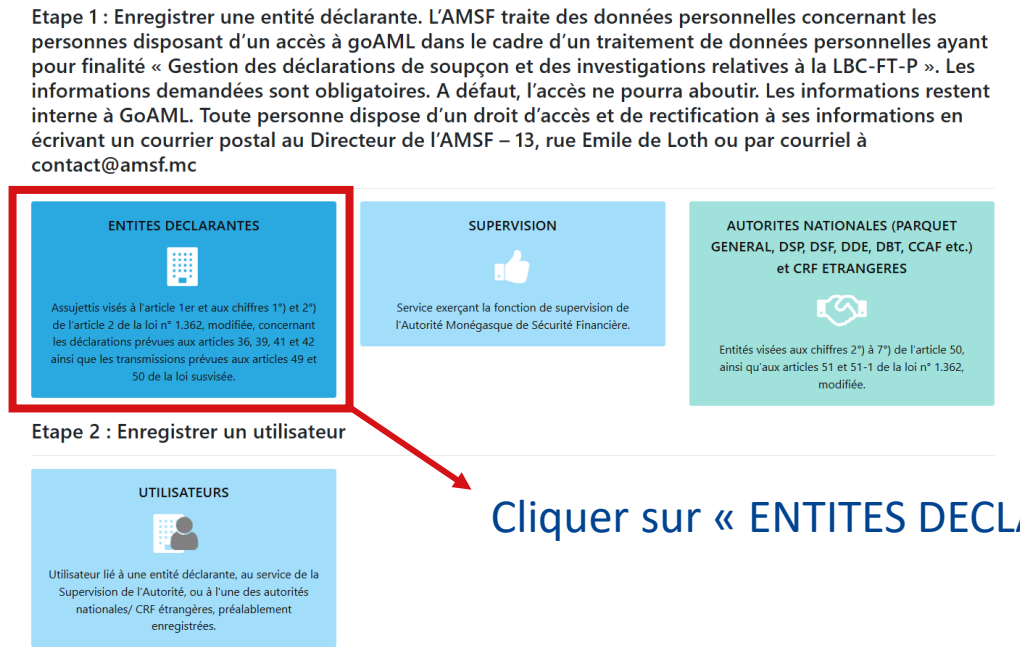

Cliquer sur « ENTITES DECLARANTES »

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : 1- entité déclarante

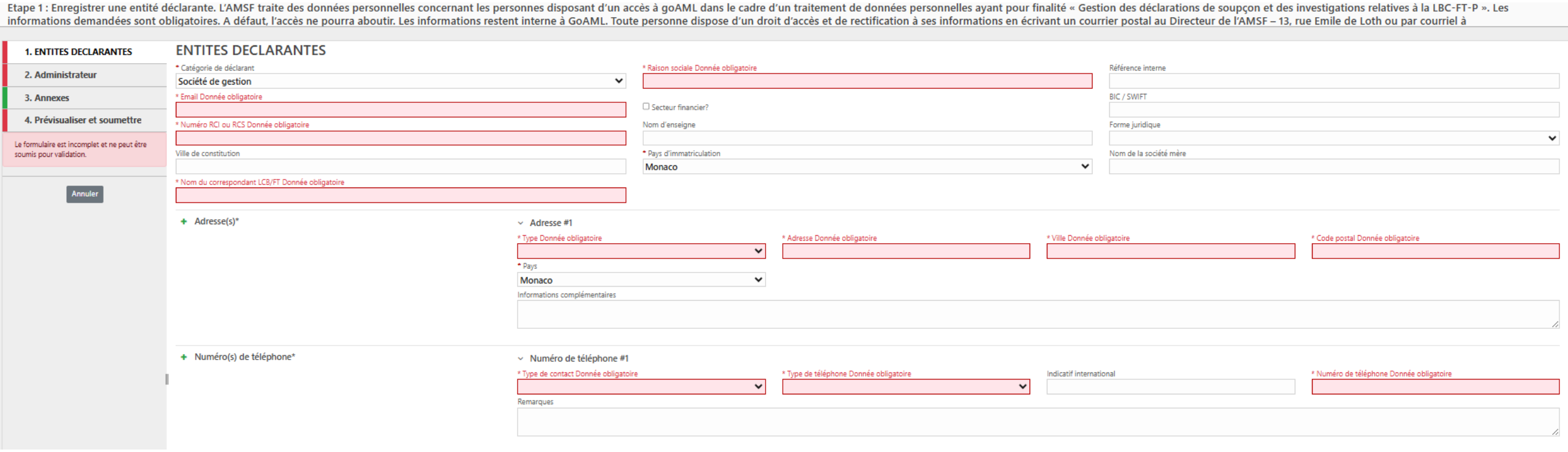

Remplir les champs obligatoires du formulaire d’inscription de l’entité

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L'inscription dans goAML : 1- entité déclarante

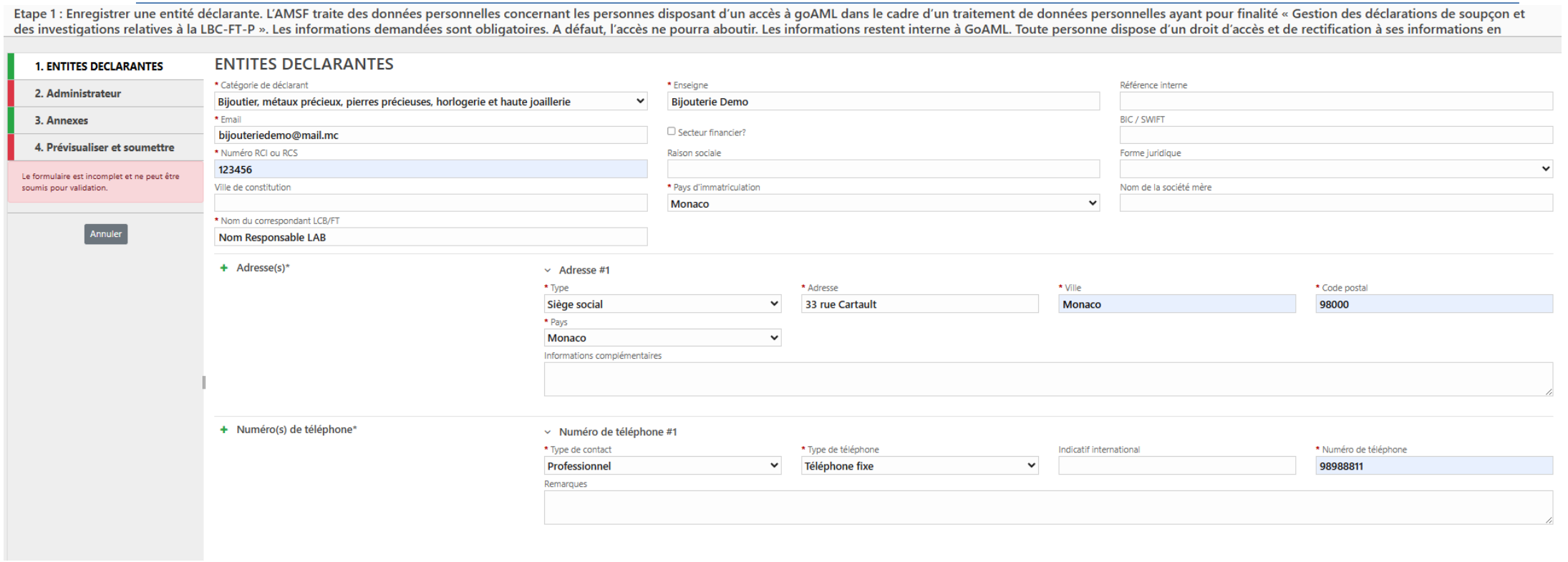

La barre verticale passe au vert lorsque tous les champs obligatoires sont renseignés

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : 2 - administrateur de l’entité déclarante

Une fois l’enregistrement de l’entité effectué, il faut procéder à l’enrôlement de l’administrateur de l’entité : le correspondant LCB/FT

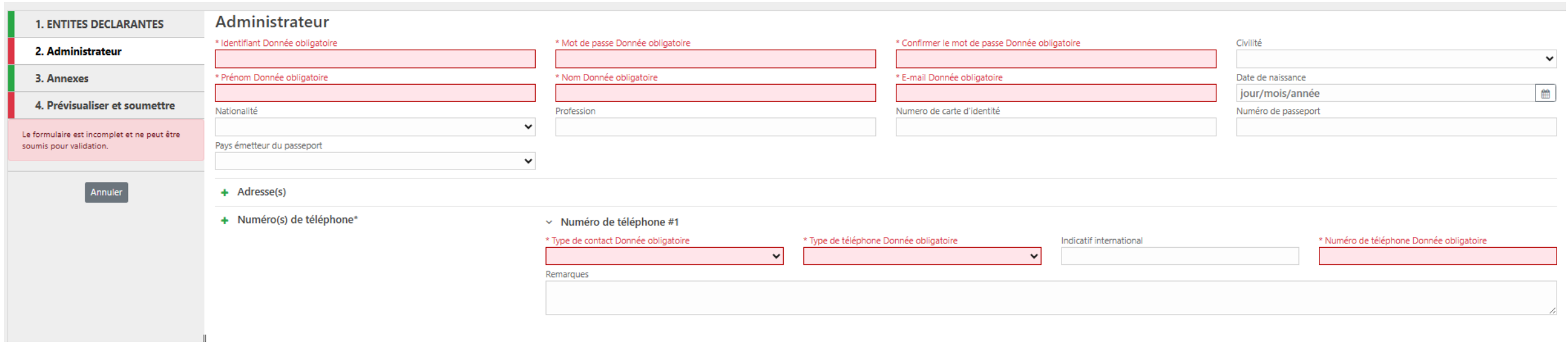

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : 2 - administrateur de l’entité déclarante

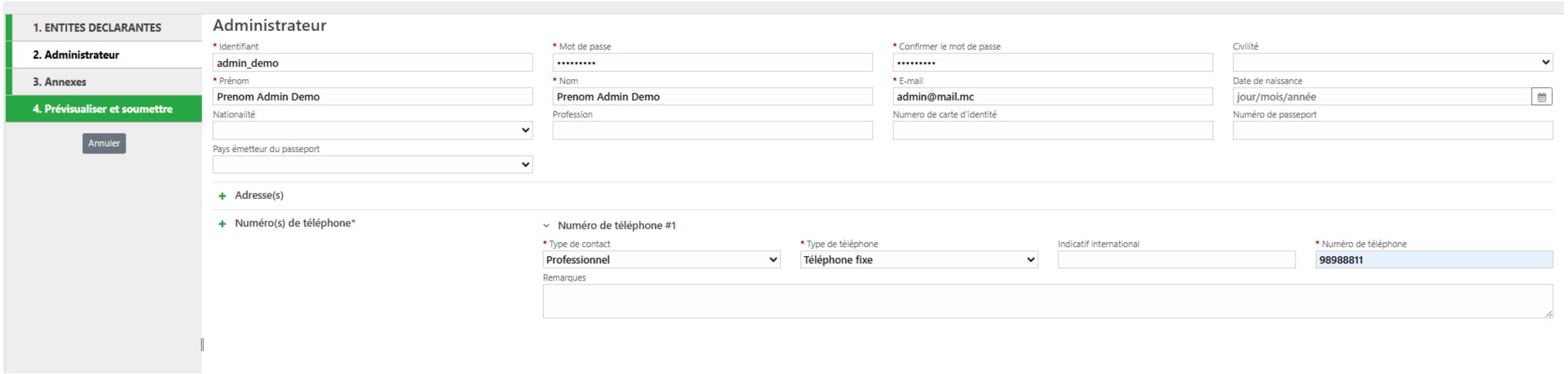

Lorsque toutes les informations obligatoires sont renseignées, alors la personne de contact peut soumettre l’inscription.

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : Soumission de l’inscription de l’entité et de l’administrateur

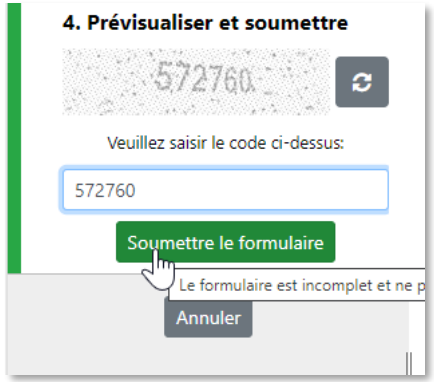

Après avoir soumis votre inscription, celle-ci est envoyée à l’AMSF qui va procéder à sa vérification.
Vous recevrez alors une notification indiquant que votre inscription est acceptée.

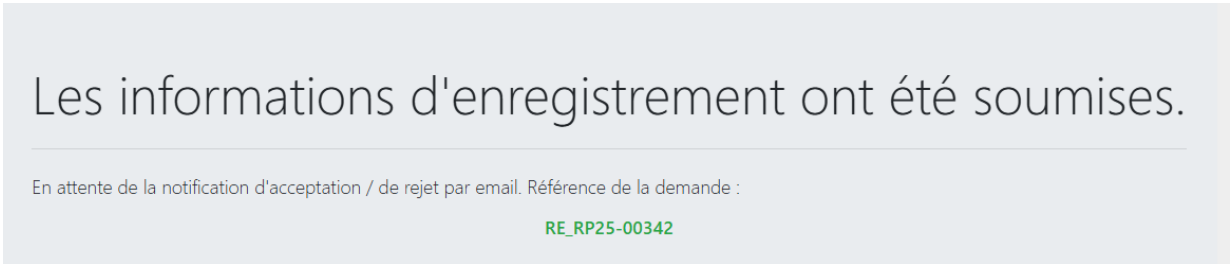

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : Inscription d’un utilisateur d’une entité déclarante

Bouton d’enrôlement

L'inscription dans goAML : Inscription d'un utilisateur de l'entité déclarante

Etape 1 : Enregistrer une entité déclarante. L'AMSF traite des données personnelles concernant les personnes disposant d'un accès à goAML dans le cadre d'un traitement de données personnelles ayant pour finalité « Gestion des déclarations de soupçon et des investigations relatives à la LBC-FT-P ». Les informations demandées sont obligatoires. A défaut, l'accès ne pourra aboutir. Les informations restent interne à GoAML. Toute personne dispose d'un droit d'accès et de rectification à ses informations en écrivant un courrier postal au Directeur de l'AMSF – 13, rue Emile de Loth ou par courriel à contact@amsf.mc

Cliquer sur « UTILISATEURS »

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : Inscription d’un utilisateur de l’entité déclarante

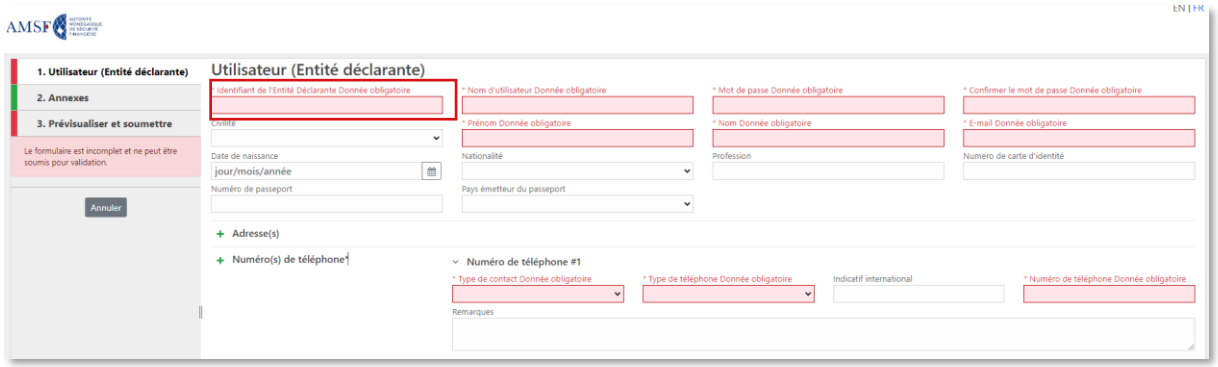

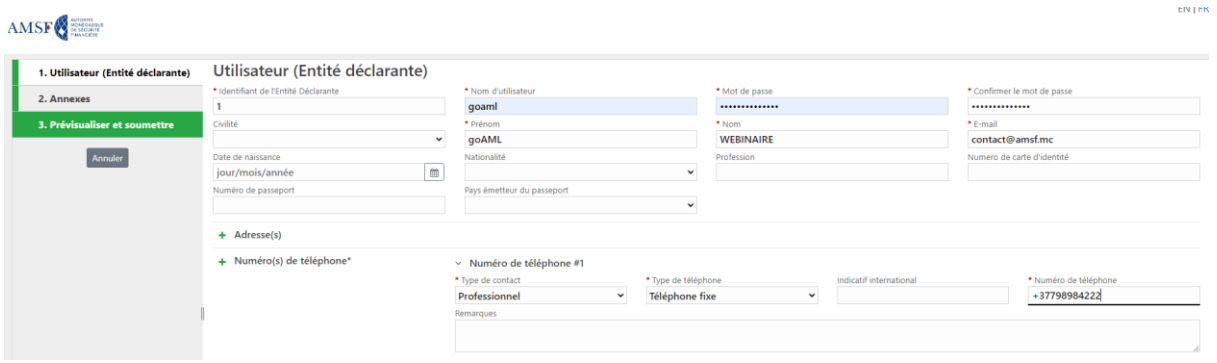

Après avoir saisi toutes les informations obligatoires, l’utilisateur peut soumettre sa demande

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’inscription dans goAML : Inscription d’un utilisateur de l’entité déclarante

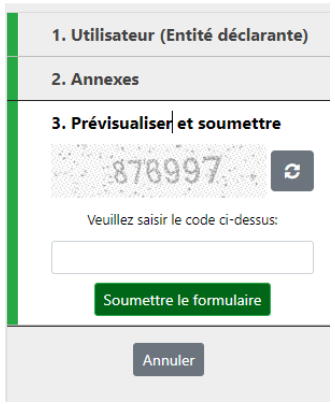

Après avoir soumis votre inscription, celle-ci est envoyée à **votre** administrateur qui va procéder à sa vérification.
Vous recevrez alors une notification indiquant que votre inscription est acceptée et pourrez alors vous connecter à goAML

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L'inscription dans goAML : 1ère connexion

1

2

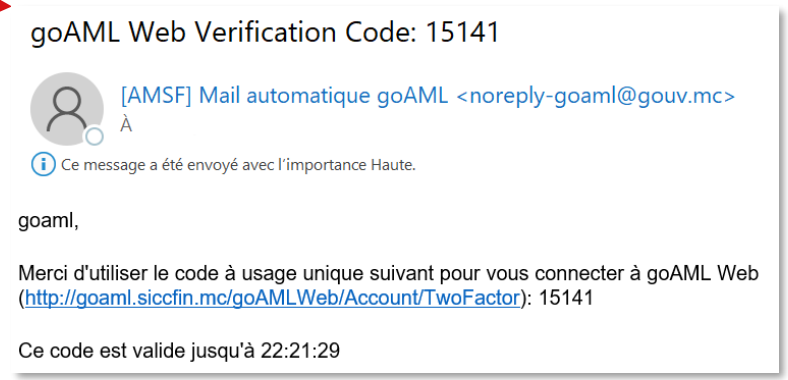

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’administration de goAML: les grandes lignes

Le correspondant LCB/FT s’étant enregistré en 1er détient les droits d’administration de l’outil.

Ceci lui permet :

- De valider les demandes d’enregistrement de ses collaborateurs
- Créer des délégations

L’administration de goAML: Valider les demandes d’inscription

Afin de valider une demande de création de compte de la part d’un collaborateur, l’administrateur goAML doit :

- Cliquer sur le sous-menu : Gestion des demandes utilisateurs du menu Administration de goAML

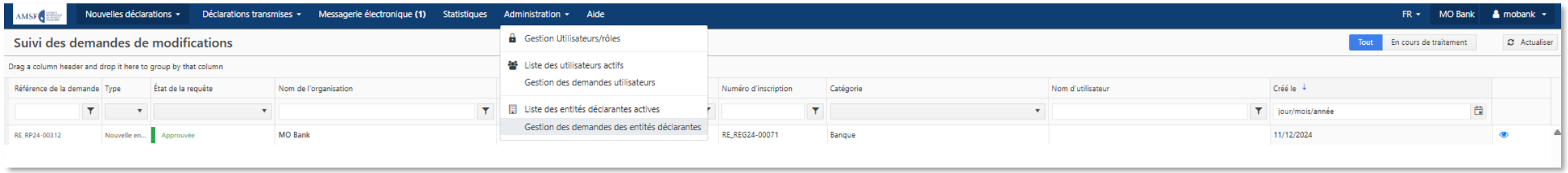

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’administration de goAML: Valider les demandes d’inscription

La liste des demandes utilisateurs et leur statut apparait :

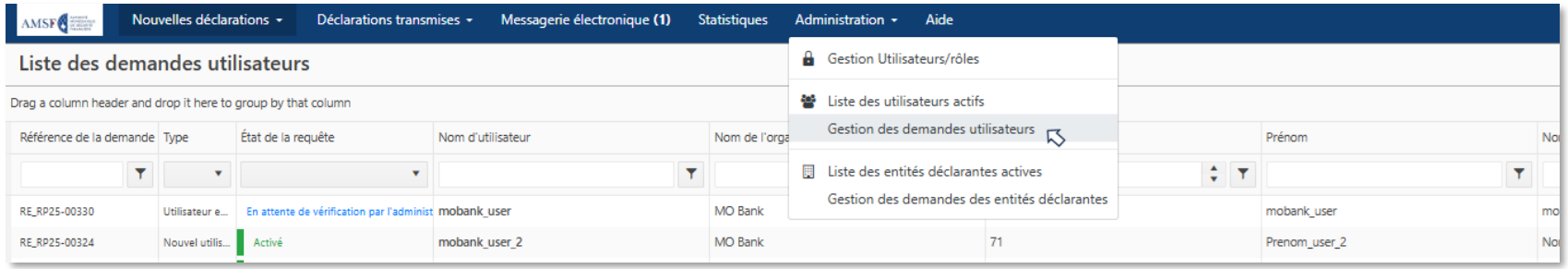

Vous devez cliquer sur « Finaliser »

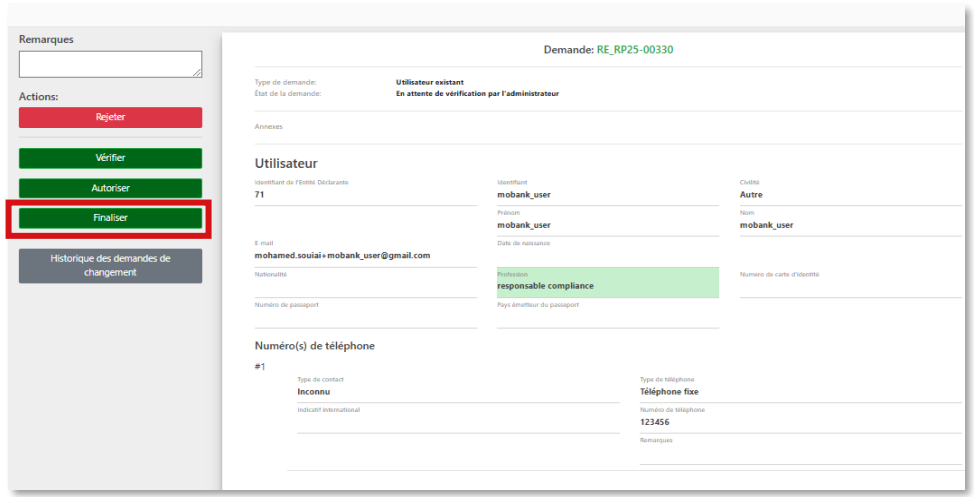

Une fois finalisée, l’utilisateur est averti qu’il peut désormais se connecter à goAML.

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L’administration de goAML: Créer des délégations

Si vous avez plusieurs activités, ou bien des filiales et que vous devez faire des déclarations de soupçon pour l’une ou l’autre de vos entités, il est impératif de créer une ou plusieurs délégations.
Veuillez suivre le mode opératoire du Manuel enregistrement goAML.

Récapitulatif

Nous avons vu :

- Comment inscrire son entité
- Comment s’inscrire en tant qu’administrateur goAML
- Comment inscrire un utilisateur

Démonstration

- https://www.whatismyip.com/fr

- Démonstration issue de l'environnement de préproduction de goAML

Support et gestion des incidents

En cas de question, de doute ou bien d'incident, 3 canaux sont mis à votre disposition pour contacter l'AMSF et l'équipe projet goAML :

Par téléphone au (+377) 98.98.42.22
aux plages horaires suivantes (sauf urgence) :
- les mardis de 14h à 17h ;
- les jeudis de 9h à 12h.

Via le formulaire de contact du site internet de l'AMSF https://amsf.mc/ ;

Par courriel à l'adresse :
support.goaml@amsf.mc

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Questions et Réponses

Merci pour votre attention

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

AMSF AUTORITÉ MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

13, rue Émile de Loth
98000 MONACO

Tél. (+377) 98 98 42 22

contact@amsf.mc
www.amsf.mc